#### RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



ArticleL5211-47 du code général des collectivités territoriales

N° 26 du 5 mars 2012

Le recueil des actes administratifs du SIED 70 a pour objet d'assurer la publicité des délibérations du Bureau, du Conseil d'exploitation de la régie des énergies renouvelables et du Comité.

Ce recueil n°26 concerne les délibérations du Comité syndical lors de sa réunion du 19 novembre 2011 ainsi que les délibérations du Bureau syndical et du Conseil d'exploitation de la Régie des EnR lors de la réunion du 29 février 2012. Ce recueil doit être tenu à disposition du public dans chaque mairie. Le public en est informé par voie d'affichage.

# COMITE SYNDICAL : SÉANCE DU 19 novembre 2011

#### DELIBERATION N° 1 - Demandes de retrait de communes

Le Comité syndical refuse les demandes de retrait des communes de PESMES et de RIOZ comme le lui permet l'article L5211-19 du code général des collectivités territoriales.

## DELIBERATION N° 2 - Création de la commission « Electrification du secteur de Ray-Cendrecourt » et d'un poste de 6<sup>ème</sup> viceprésident

Le Comité syndical décide, suite à l'adhésion des communes du SIER au SIED 70, de la création d'une commission « Electrification du secteur de Ray-Cendrecourt » regroupant les 56 communes, et de la création d'un poste de 6<sup>ème</sup> vice-président.

## DELIBERATION N° 3 - Election du 6ème vice-président

Le Comité syndical procède à l'élection au scrutin secret du 6ème Vice-président après que Monsieur Frédéric BUISSON, maire de JUSSEY ait fait acte de candidature. Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

nombre de suffrages exprimés : 286 - nombre de bulletins blancs ou nuls : 84 - Monsieur Frédéric BUISSON : 202

# DELIBERATION N° 4 - Budgets supplémentaires 2011

Le Comité syndical adopte l'ensemble des budgets supplémentaires 2011 tels qu'ils sont présentés ci-dessous et précise que les crédits sont votés par chapitre.

#### Budget supplémentaire principal 2011 :

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chap.	DEPENSES	Montant en euros Chap. RECETTES Montant en el				
_	Immobilisations en cours Subvention d'investissement	155 000 30 000	23	Immobilisations en cours	185 000	
Total section		185 000	Total section 185 000		185 000	

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
Chap.	pp.   DEPENSES   Montant en euros   Chap.   RECETTES						
67	Charges exceptionnelles	75 060		Réduction de l'excédent	75 060		
Total section		75 060			0		

#### Budget supplémentaire annexe « Conseil» 2011

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	pap. DEPENSES Montant en euros   Chap.   RECETTES					
11 12	Charges à caractère général Charges de personnel	-4 500 550	13	Dotations et participations Atténuation de charges Produits exceptionnels	-19 310 -11 340 26 700	
Total section		-3 950	Total section -3 950			

### Budget supplémentaire annexe « Prestations de services » 2011

SECTION D'EXPLOITATION							
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Montant en euros   Chap.   RECETTES   N		Montant en euros		
11	Charges à caractère général	2 500	70	Ventes prestations de services	15 550		
12	Charges de personnel	41 700	77 Produits exceptionnels		31 200		
67	Charges exceptionnelles	2 550					
Total section		46 750		Total section	46 750		

# Budget supplémentaire de la régie des énergies renouvelables - Chaufferie de Scey-Sur-Saône-Saint-Albin 2011

SECTION D'EXPLOITATION						
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros	
11	Charges à caractère général	13 340	70	Ventes prestations de services	-13 200	
12	Charges de personnel	-5 900	77	Produits exceptionnels	17 160	
66	Charges financières	-180				
67	Charges exceptionnelles	-3 300				
Total section		3 960		Total section	3 960	

#### **DELIBERATION N°5 - Orientations budgétaires 2012**

Le Comité syndical émet un avis favorable aux orientations générales pour le budget principal, ses budgets annexes et le budget de la régie des énergies renouvelables et adopte l'enveloppe financière des investissements envisageables en 2012 sur le réseau de distribution publique d'électricité, en éclairage public et génie civil de communications électroniques tels que présentés ci-dessous :

TRAVAUX	Montant global	TVA récupérée	FACE	Département	Concessionnaires et demandeurs	Participation du SIED 70
sur le réseau d'électricité	7 850 000 €	1 191 900 €	2 075 000 €	40 000 €	3 687 400 €	
d'éclairage public	1 800 000 €	1	/	1	1 576 900 €	1 130 300 €
de génie civil de télécommunications	700 000 €	1	1	1	648 500 €	
TOTAUX	10 350 000 €	1 191 900 €	2 075 000 €	40 000 €	5 912 800 €	

Il rappelle que les activités relatives aux énergies renouvelables, à l'assistance à maîtrise d'ouvrage et aux conseils en économies d'énergie et d'eau sont retracées dans des budgets annexes et doivent s'autofinancer.

## BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 29 FEVRIER 2012

#### **DELIBERATION N° 1 – Comptes 2011**

Le Bureau syndical adopte les comptes de 2011, à savoir le budget principal et ses budgets annexes « Conseils en énergie partagés », « Prestations de services » et la Régie des EnR /Chaufferie de Scey-sur-Saône, tels qu'ils sont présentés par le Président.

#### DELIBERATION N° 2 - Les dépenses du SIER

Lors de l'adhésion des communes du SIER au SIED 70 (arrêté préfectoral n°674 du 1er avril 2011), il avait été convenu que le SIER conservait la maîtrise d'ouvrage des travaux engagés à cette date, le Bureau syndical décide donc de rembourser le SIER des montants qu'il a payés.

# DELIBERATION N° 3: Programme de la tranche AB du fonds d'amortissement des charges d'électrification – 1<sup>ère</sup> partie

Le Bureau syndical décide de la réalisation de 3 renforcements du réseau concédé d'électricité à LOMONT, SAINT-BRESSON et SERVANCE. Un renforcement a été engagé à VAUVILLERS.

# DELIBERATION N° 4 : Programme de la tranche C du fonds d'amortissement des charges d'électrification – 1ère partie

Le Bureau syndical décide de la réalisation d'un aménagement esthétique du réseau concédé d'électricité à PUSY-ET-EPENOUX.

## DELIBERATION N° 5 : Programme syndical de travaux – 1ère partie

Le Bureau syndical décide de la réalisation des travaux ci-après :

A) Travaux programmés:

Sur le réseau de distribution publique d'électricité 16 extensions sont programmées à BAIGNES, BOULIGNEY, BOULT, CHAMPEY, CHAUX-LA-LOTIERE, CITEY, FRESNE-SAINT-MAMES, FRETIGNEY-ET-VELLOREILLE, HERICOURT, MARNAY, MONTUREUX-LES-BAULAY, SAINT-REMY, TARTECOURT, THEULEY, VALLEROIS-LORIOZ et VAUVILLERS.

Les travaux se rapportant aux installations communales d'éclairage public comprennent 13 extensions à BOULT, CHAMPEY, CHAUX-LA-LOTIERE, CITEY, CROMARY, FRESNE-SAINT-MAMES, HERICOURT, MARNAY, MONTUREUX-LES-BAULAY, PUSY-ET-EPENOUX, RONCHAMP, THEULEY et VELLEGUINDRY-ET-LEVRECEY et 4 renforcements à AUTREY-LES-CERRE, CONTREGLISE, LOMONT et RONCHAMP.

On dénombre également 3 opérations de génie civil de télécommunications à CHAUX-LA-LOTIERE, PUSY-ET-EPENOUX et VALLEROIS-LORIOZ.

# B) Travaux au coup-par-coup:

Treize extensions ont été engagées sur le réseau de distribution publique d'électricité à CHAGEY, CHAPELLE-SAINT-QUILLAIN (LA), CHAUX-LA-LOTIERE, CINTREY, COMBEAUFONTAINE, ECHENOZ-LA-MELINE, FOUGEROLLES, JUSSEY, MERSUAY, SERVIGNEY, SORANS-LES-BREUREY, VAIVRE (LA) et VELLEGUINDRY-ET-LEVRECEY.

Sept extensions d'installations communales d'éclairage public ont été engagées à BUFFIGNECOURT, CHAPELLE-SAINT-QUILLAIN (LA), CHARGEY-LES-GRAY, COMBEAUFONTAINE, FOUGEROLLES, QUERS et SORANS-LES-BREUREY et 3 renforcements à AUTREY-LES-CERRE, GRANDVELLE-ET-LE-PERRENOT et VARS, ainsi que 3 opérations de génie civil de télécommunications à CINTREY, COMBEAUFONTAINE et SERVIGNEY.

## **DELIBERATION N° 6 – Budgets 2012**

Le Bureau syndical approuve les projets de budgets 2012 tel qu'ils sont présentés par la Président.

#### DELIBERATION N° 7 – Sectorisation géographique

Le Bureau syndical décide, suite à l'adhésion de 84 nouvelles communes en 2011, d'engager une réflexion sur la sectorisation des activités techniques du syndicat en tenant compte des limites : des concessionnaires (ERDF/SICAE), d'intervention de la commission « Electrification du secteur de Ray-Cendrecourt », des lots des futurs marchés de travaux et des diverses intercommunalités.

#### DELIBERATION N° 8 - Mesures concernant le personnel

Le Bureau syndical décide de l'augmentation du titre de repas dont bénéficient les Agents.

#### SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE **DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE**